
Études de cas sur le plaidoyer**Colombie : protéger les droits des enfants**

Thème :**Enfants et éducation****Approche de plaidoyer :****Mobilisation de l'Église et de la communauté
Mobilisation de la communauté
Création d'alliances et de coalitions
Consolidation des relations**

Pendant de nombreuses années, la Colombie n'avait pas de politique nationale pour l'enfance, en dépit du fait que l'État colombien avait signé la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Dans le cadre d'un réseau d'ONG, Red Viva (Réseau Viva), partenaire de Tearfund, a établi des relations avec les ministères responsables de l'enfance et les a aidés à élaborer un projet de politique nationale pour l'enfance qui fut ensuite adopté comme loi. Red Viva a également partagé des informations avec l'Église nationale concernant les processus de la politique, et a recueilli ses appréciations pour les intégrer dans le projet de politique. Une fois la politique promulguée en loi, Red Viva et l'alliance ont formé des fonctionnaires locaux lors de la mise en œuvre effective de la politique dans les différentes régions de Colombie. Ils ont aussi mobilisé l'Église nationale pour qu'elle travaille avec les enfants et défende leurs droits, à travers une série d'ateliers de formation organisés dans chaque région de Colombie.